

**Extrait du Registre des Délibérations  
Comité Syndical  
Séance du 2 mars 2020**

**Date de la convocation** : 24 février 2020

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Membres Titulaires :**

Marc CABANE, *Président* ;  
Jean-Pierre MIMIAGUE, Arthur FINZI, *Vice-Présidents* ;

Jean-Pierre BARRERE, Odile DENIS, Jean-Michel DESSERE, Claude FERRATO, Annie HILD, Michèle LABAN-WINOGRAD, Lucien LARROZE, Gérard LOCARDEL, Jean-Louis PERES.

**Membres suppléants :**

Jean-Pierre BALESTAT (a suppléé Ginette CURBET), Jean-Léon CONDERANNE (a suppléé Jean MALABIRADE), Victor DUDRET (a suppléé André DUCHATEAU), Michel CAPERAN (a suppléé François BAYROU), Jean-Marc DENAX (a suppléé Christian LAINE).

**ETAIT REPRÉSENTÉE :**

Véronique LIPSOS-SALLENAVE (a donné pouvoir à Odile DENIS).

**ETAIENT EXCUSÉS :**

Didier LARRIEU, Arnaud MOULIE, Nicolas PATRIARCHE, Jackie PEDURTHE.

**ETAIENT ABSENTS :**

Michel BERNOS, Jean-Yves LALANNE, Francis PEES, Josy POUHEYTO, Eric SAUBATTE, Monique SEMAVOINE, Alain TREPEU, Christophe VOISIN.

**N° 1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

**Rapporteur** : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Le Receveur du Syndicat Mixte du Grand Pau a transmis le compte de gestion pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Il a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant à la clôture de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice 2019, et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

**Il vous appartient de bien vouloir déclarer que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de votre part.**

**Le vote du Comité Syndical intervient avant l'examen du Compte Administratif 2019.**

Conclusions Adoptées

à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

**Le Président,**

**Marc CABANE**

